

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE
SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2004

L'an deux mille quatre, le 1^{er} octobre,

Le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SENECHÉAU, président du conseil d'administration.

Date de convocation du conseil d'administration : 30 août 2004

Présents :

Michel BURLLOT, Jean-Marie PARATTE, Dominique REANT, André SENECHÉAU, membres du bureau du conseil d'administration.

Assistaient également à la séance :

Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint,
Monsieur Patrick SANCHEZ, responsable administratif et financier.

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice :	6
- présents :	4
- votants :	4

N°B-2004-1-b

LE BUREAU,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1424-27 modifié,

VU, la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité,

VU, la délibération n° 2004-2-01 portant création d'un bureau et désignation de ses membres,

VU, la délibération n° 2002-2-02 article 34 donnant délégation au bureau pour traiter certaines affaires,

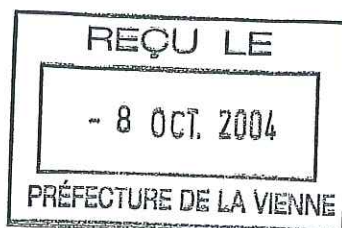
VU, les propositions de contrats, avenants et conventions listées ci-dessus

VU, Le budget primitif 2004,

DECIDE :

d'autoriser M. le Président à signer les contrats, avenants et conventions faisant l'objet du tableau ci-dessous pour les montants indiqués.

**DIVERS CONTRATS
ET CONVENTIONS**



Société	Objet	Service concerné	Montant annuel TTC
Institut MFR Chauvigny	Repas du soir et hébergement des stagiaires	Ecole	21.5 € / nuitée / stagiaire
Hôtel de la plage	Repas de midi	Ecole	9.3 € par repas
AZUR NET	Entretien des surfaces	Ecole	En attente de l'offre
EDF	Missions respectives lors d'interventions communes	Opérations	Néant
Ascenseurs OTIS	Maintenance des ascenseurs après renégociation du contrat Otis	Poitiers et Châtelleraut	5 980.00 €
Audit Assurances	Mission ponctuelle pour appel d'offres assurance automobiles		2 152.80 € + 592.02 € / déplacement
Association pluri- services	Nettoyage du CIS après résiliation du contrat en cours chez Abilis	Centre de secours de St Gervais	Environ 1 200 €
Poitou Contrôles	Missions ponctuelles de gardiennage	Ecole	En fonction des interventions
Boutineau	Entretien chauffage gaz radiant	CS Latillé	343.71€
Etablissements Moreau Christian	Fourniture d'épaves pour exercices	Ecole	5 382 € maxi
Bureau Véritas	Vérification de la sécurité du simulateur à gaz	Ecole	3 803.28 € la 1 ^{ère} année 2 930.20 € les suivantes
Forclum	Changement de nom de Grosdenier Turpin	CS Chauvigny	Sans incidence
Commune de Civaux	Mise à disposition de la salle de sport	Ecole	Sans incidence
9 Télécom	Changement de nom en Neuf Télécom	Tous	Sans incidence
Apave	Avenant pour nouvelles portes automatiques	Tous	En fonction des modifications

Fait et délibéré à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du conseil d'administration,

M. André SÉNÉCHEAU

